

CURSUS GÉNÉRAL POUR LES CARILLONS
DE PLUS DE 23 CLOCHES

Le cursus est organisé en 3 cycles.

La mention "Très Bien" est nécessaire pour valider chaque fin de cycle.

1^{er} cycle : cycle de formation.

Ce cycle est composé de 4 années compressibles.

Le candidat peut choisir l'année qu'il souhaite présenter, mais toujours en progression d'une année sur l'autre.

- Chaque année est clôturée par un examen.
- Sont décernées les mentions : Très bien, Bien, Assez bien.
- Si le niveau est insuffisant, aucune mention n'est attribuée.

2^{ème} cycle : cycle de perfectionnement.

Ce cycle est composé de 3 années compressibles.

Le candidat peut choisir l'année qu'il souhaite présenter, mais toujours en progression d'une année sur l'autre.

- Chaque année est clôturée par un examen.
- Sont décernées les mentions : Très bien, Bien, Assez bien.
- Si le niveau est insuffisant, aucune mention n'est attribuée.

3^{ème} cycle : cycle de qualification.

Ce cycle est composé de 2 années *obligatoires*.

- Chaque année est clôturée par un examen.
- Sont décernées les mentions : Très bien, Bien, Assez bien.
En première année, seules les mentions Très bien ou Bien permettent de passer en deuxième année terminale
- Si le niveau est insuffisant, aucune mention n'est attribuée.

À l'issue de l'examen chaque candidat reçoit un certificat indiquant : le cycle, l'année dans laquelle il a concouru et la mention obtenue.

En dernière année de chaque cycle le candidat ayant obtenu la mention Très Bien reçoit un « **Diplôme de Fin de x^{ème} cycle en carillon** ».

En fin de 3^{ème} cycle, le candidat ayant obtenu la mention Très Bien reçoit un « **Diplôme de Carillonneur** »

PROGRAMME

1/4

1^{er} cycle :

1^{ère} année : apprentissage de mélodies simples à 1 ou 2 voix pour manuel de 2 octaves ou plus.

2^{ème} année : idem un peu plus difficile

3^{ème} année : démarrage du pédalier qui reste très simple

4^{ème} année : progression dans la technique, le pédalier reste simple

Œuvre type : *Children's suite* de Percival Price

2ème cycle :

1^{ère} année : progression dans l'usage du pédalier - répertoire pour 4 octaves

2^{ème} année : maîtrise du clavier dans son ensemble (base : 4 octaves)

3^{ème} année : progression dans la difficulté

Œuvres types : *Campanella* de Géo Clément, *Passacaille* de G.F. Haendel

3ème cycle :

1^{ère} année : répertoire difficile, tout style, pratique de la lecture à vue

Œuvres types : *Préludes* de Van den Gheyn, Rondo « *le coucou* » de Daquin

2^{ème} année : répertoire difficile

Œuvres types : *Prélude n°1* de Robert Lannoy,
Carillon perpétuel de Renaud Gagneux
Passacaille de Lerinckx

ÉPREUVES POUR LES EXAMENS

1 ^{er} cycle :	1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} années :	une pièce imposée une pièce libre (à fournir à l'inscription)
	4 ^{ème} année :	deux pièces imposées
2 ^{ème} cycle :	1 ^{ère} et 2 ^{ème} années :	deux pièces imposées une pièce libre (à fournir à l'inscription)
	3 ^{ème} année :	deux pièces imposées
3 ^{ème} cycle :	1 ^{ère} année :	deux pièces imposées une pièce libre (à fournir à l'inscription) une lecture à vue
	2 ^{ème} année :	deux pièces imposées un programme libre de 30 mn dans lequel le jury choisira une pièce

N.B. Les morceaux et programmes libres doivent correspondre au niveau présenté.
Dans la notation, les pièces imposées compteront pour 4/5° et la pièce libre pour 1/5°.

CURSUS RÉSERVÉ AUX ENSEMBLES CAMPANAIRES DE MOINS DE 23 CLOCHES

Ce cursus est organisé en un cycle unique de 4 années compressibles.

Ce cursus est réservé aux candidats pratiquant sur un carillon de moins de 23 cloches, muni ou non d'un pédalier.

Chaque année, le candidat peut choisir l'année qu'il souhaite présenter, mais toujours en progression d'une année sur l'autre.

- Chaque année est clôturée par un examen.
- Sont décernées les mentions : Très bien, Bien, Assez bien.
- Si le niveau est insuffisant, aucune mention n'est attribuée.

À l'issue de l'examen chaque candidat reçoit un certificat indiquant l'année dans laquelle il a concouru et la mention obtenue.

En dernière année, le candidat ayant obtenu la mention Très Bien reçoit un « *Diplôme de fin de cycle d'ensemble campanaire de moins de 23 cloches* ».

PROGRAMME

1^{ère} année : apprentissage de mélodies simples à 1 voix

2^{ème} année : mélodies simples avec accompagnement

3^{ème} année : difficulté progressive

4^{ème} année : très bonne maîtrise du clavier manuel
pédalier simple le cas échéant

ÉPREUVES POUR LES EXAMENS

1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années : une pièce imposée
une pièce libre (à fournir à l'inscription)

4^{ème} année : deux pièces imposées
un programme libre de 15 mn

N.B. Les morceaux et programmes libres doivent correspondre au niveau présenté.
Dans la notation, les pièces imposées compteront pour 4/5° et la pièce libre pour 1/5°.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

La ville souhaitant recevoir l'organisation des examens doit posséder un carillon d'au moins 4 octaves en très bon état.

La semaine précédant les examens, les candidats auront la possibilité de répéter sur l'instrument sur lequel se dérouleront les épreuves.

Les titres des morceaux d'examens seront publiés trois mois avant la date retenue.

Toute personne pratiquant le carillon, qu'elle soit indépendante ou élève d'une école de carillon, peut s'inscrire aux examens.

Chaque candidat peut se présenter à une épreuve en cursus général et à une épreuve en ensemble campanaire de moins de 23 cloches, mais pas deux années dans le même cursus.

INSCRIPTIONS

Mode d'inscription :

Les demandes d'inscriptions doivent être établies à l'aide du formulaire joint, et envoyées un mois avant la date de l'examen au secrétaire d'examen de la Guilde des Carillonneurs de France.

(voir date limite d'inscription précise et adresse d'envoi sur ce formulaire)

Frais d'inscription :

* L'inscription à l'examen est gratuite pour les candidats membres de la G.C.F. à jour de leur cotisation (tous âges).

* Les candidats non membres de la G.C.F. devront s'acquitter d'un droit d'inscription d'un montant indiqué sur le formulaire joint (grâce à cette inscription, ils seront considérés comme membres de la G.C.F. pour un an).

Comité d'organisation – G.C.F. - 2026